

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 6

Artikel: 18 octobre, élections, jour "J" : tempête verte
Autor: Plomb, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

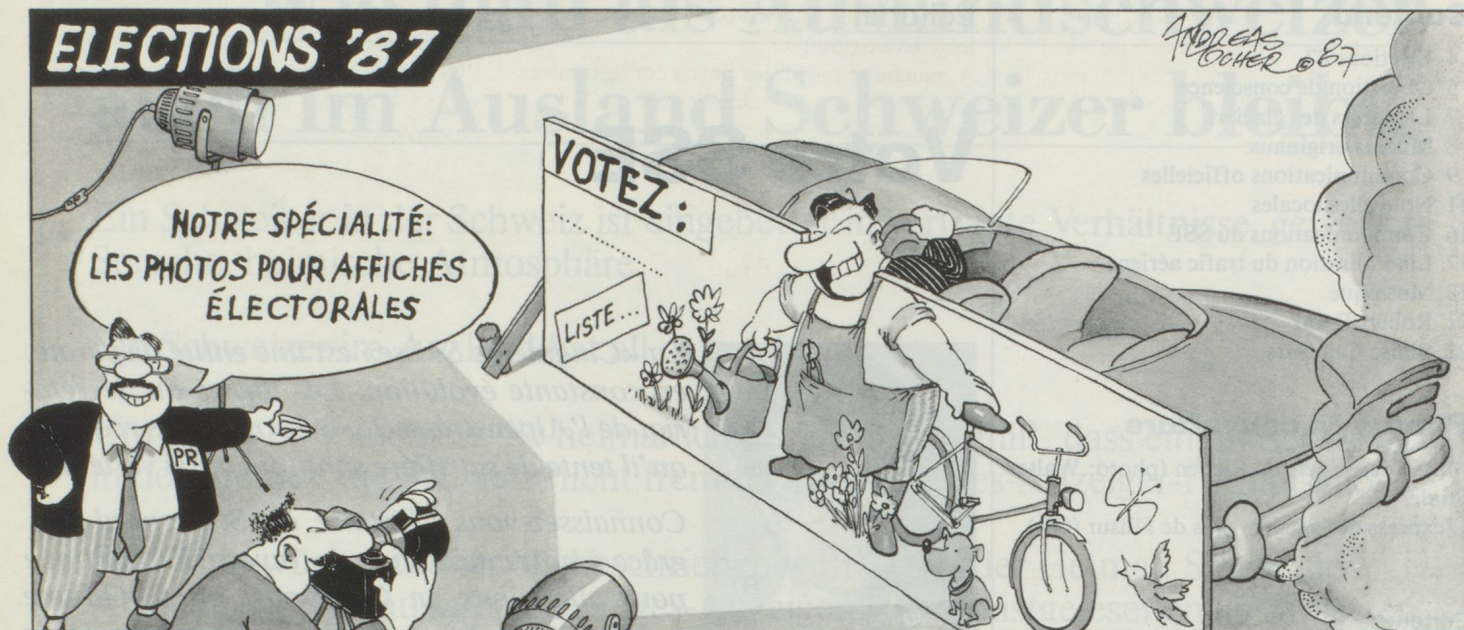
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELECTIONS '87



18 octobre, élections, jour «J»

Tempête verte

Environnement! Asile! Femmes! Les élections fédérales – le 18 octobre prochain – seront dominées par ces trois thèmes majeurs. Mais on ne jurera de rien. D'autres affaires explosives, d'ici là, ont le temps de se glisser dans le générique. L'enjeu est de taille. Les 200 sièges du Conseil national et la plupart des 46 sièges du Conseil des Etats sont à prendre.

Qui gagnera? Ce qui est sûr, c'est que les quatre grands partis – socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre – sont menacés d'effritement. De petites formations tenteront de leur arracher des miettes du pouvoir. Les écologistes, les indépendants et les nationalistes de toutes couleurs nourrissent les plus grandes ambitions.

Pas de faux espoir! Les déplacements de sièges et de voix, aux élections fédérales, sont rarement spectaculaires. Le système proportionnel du Conseil national amortit les raz-de-marée. Et le système généralement majoritaire du Conseil des Etats ne suffit pas à les déchaîner.

Tous les partis imbibés

La protection de l'environnement, déjà, embrase totalement la campagne. La Suisse alémanique, très sensible au dépérissement des forêts, est touchée en profondeur. Mais les Suisses latines ne sont pas épargnées. Vaud et Genève – avec Daniel Brélaz et Lau-

rent Rebeaud en vedette – abritent deux des partis écologistes les plus dynamiques.

Tous les partis, ou presque, sont désormais imbibés d'écologie. Même les formations bourgeoises traditionnelles comme les radicaux, les démocrates-chrétiens ou les démocrates du centre font un effort. Non que ces vieilles familles, dans le passé, aient ignoré la protection de la nature. Mais elle n'était, pour elles, qu'un souci parmi d'autres.

Même le petit parti libéral suisse – surtout bâlois et romand – avait consacré tout un congrès à l'écologie. Mais lui va perdre ses deux grands champions de la protection de l'environnement: le Neuchâtelois Jean-François Aubert et la Genevoise Monique Bauer. Il n'est pas sûr que leurs futurs successeurs soient pétris des mêmes convictions.

Plus à gauche, les doses d'écologie absorbées par les partis sont sensiblement plus denses. Le parti socialiste en est déjà joliment gavé. Mais ce sont sans doute l'Alliance des Indépendants (proche du groupe Migros) et les progressistes du POCH (proches

de l'extrême gauche) qui ont accompli l'évolution la plus drastique.

On en dira autant des nationalistes de tout bord. Dès sa naissance, l'Action nationale faisait de la protection de l'environnement sa préoccupation majeure – juste après la lutte contre la population étrangère. Le Bernois Valentin Oehen, son fondateur, vient d'ailleurs de faire sécession pour créer un nouveau parti – où l'écologie semble bien prendre le pas sur la haine de l'étranger (le parti écologiste libéral).

Bref! Le parti écologiste de Brélaz et Rebeaud, le 18 octobre, aura affaire à rude concurrence.

Xénophobes pris au piège?

Et l'asile? Et la population étrangère? Là aussi, les partis «spécialisés» – Vigilance et l'Action nationale en tête – pourraient avoir, le 18 octobre, une désagréable surprise.

Pourquoi? Parce que les partis bourgeois



traditionnels – majoritaires au Parlement fédéral et au gouvernement central – se font un plaisir de leur couper l'herbe sous les pieds. La pratique de l'asile est devenue beaucoup plus rigoureuse que naguère. La proportion des demandeurs agréés a fortement reculé. La Suisse, en procédant de cette manière, ne se distingue d'ailleurs guère de la plus grande partie de l'Europe.

Résultat: il n'est pas sûr que les nationalistes accomplissent le 18 octobre la percée espérée par leurs amis. Mais, avec de la chance, ils peuvent consolider leur pactole de sièges.

Femmes: nouvelle ascension

Les femmes enfin! C'est la plus grande inconnue du 18 octobre. Il y a quatre ans, elles plafonnaient pour la première fois depuis l'introduction en 1971 du suffrage féminin fédéral.

A la veille des nouvelles élections elles sont 24 – sur 246 députés – et représentent seulement six des partis des Chambres fédérales. Mais tous font de gros efforts pour féminiser leur image de marque. L'Union démocratique du centre – sous l'impulsion de son président, le Bernois Adolf Ogi – est l'un des plus zélés à vouloir corriger une réputation très masculine et «virile».

Parfois soupçonnés des mêmes regrettables penchants, les radicaux, avec l'aide de la gauche, font élire la première conseillère fédérale de l'histoire: la Zurichoise Elisabeth Kopp. Et les démocrates-chrétiens, pour ne pas rester en arrière, se donnent leur première

re présidente en la personne de la Saint-Galloise Eva Segmüller.

A gauche et parmi les partis contestataires, le féminisme a des racines plus vivaces. Mais les socialistes, par exemple, sont décidés à faire mieux. Ils fixent au tiers au moins la

proportion des femmes à inscrire sur les listes électorales. Et les progressistes du POCH placent la barre plus haut encore. L'ascension des femmes au firmament politique suisse est-elle relancée? Parions!

Georges Plomb

Composition du Parlement à la veille des élections du 18 octobre 1987:

	Conseil fédéral	Conseil national	Conseil des Etats	Chambres réunies
Radicaux	2	54	14	68
Démocrates-chrétiens (PDC)	2	42	18	60
Socialistes	2	47	6	53
Démocrates du centre (UDC)	1	23	5	28
Libéraux		8	3	11
Indépendants		10		10
Evangeliques		3		3
Progressistes (POCH)		3		3
Communistes (PdT)		1		1
Socialistes autonomes (PSA)		1		1
Action nationale		3		3
Vigilance		1		1
Ecologiste libéral (Oehen)		1		1
Ecologistes		3		3
Ensemble	7	200	46	246

Service civil

Bientôt en Suisse aussi?

Malgré tous les efforts entrepris jusqu'ici, on n'est pas encore parvenu à régler le problème des objecteurs de conscience, en Suisse. Mais une nouvelle proposition sera soumise au Parlement, cette année. Elle semble avoir de meilleures chances d'aboutir que les initiatives précédentes.

Percée des «verts» à Zurich et Genève

A Zurich, les «verts» ont remporté une éclatante victoire lors des élections du Parlement cantonal. Ils ont gagné 18 sièges et représentent maintenant, avec 22 députés au total, la quatrième force politique au sein du Parlement cantonal, qui compte 180 élus. L'Action nationale est également parvenue à arracher quelques sièges supplémentaires et le nombre de ses députés est passé de 2 à 6. Ce sont surtout les partis bourgeois – PDC, PRD, UDC et EVP (Evangelische Volkspartei) – qui ont fait les frais de cette redistribution des mandats politiques. Triomphe écologiste à Genève aussi, une semaine plus tard, à l'occasion des élections communales. Les «verts» ont raflé du premier coup 11 des 80 sièges du Parlement de la ville, devenant ainsi le troisième parti en importance à Genève.

La Suisse, avec son armée de milice, attend de ses citoyens qu'ils accomplissent leur devoir de soldat. Tous ceux qui s'opposent au service militaire sans raison valable sont en général condamnés à six mois de prison. Seulement voilà: il n'y a pas que les tire-au-flanc qui refusent de servir sous les drapeaux, mais aussi des jeunes qui, poussés par des motifs d'ordre moral, n'acceptent pas l'armée. Aujourd'hui, punir de telles personnes apparaît injuste aux yeux de beaucoup de citoyens.

Le Conseil de l'Europe exige un service civil

D'ailleurs, ce problème ne se pose pas que chez nous, mais dans tous les Etats démocratiques.

Bon nombre de pays occidentaux ont, par conséquent, eux aussi recherché des solutions équitables pour résoudre la question des objecteurs de conscience: ils ont institué un service civil qui permet, à tous ceux qui ne veulent pas porter l'uniforme militaire, de servir leur patrie sous une autre forme.